



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

RESPIREX France

I. GENERALITES

Les présentes dispositions déterminent les conditions de vente des produits commercialisés par la société RESPIREX France (ci-après le « vendeur »). Toute commande de produits implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, qui s'appliquent en tout état de cause, à l'exclusion de tous documents tels que fiches techniques, imprimés publicitaires ou catalogues émis par le vendeur et qui n'ont qu'une valeur indicative. Elles s'appliquent nonobstant toute stipulation contraire pouvant figurer sur les bons de commande de l'acheteur ainsi que ses conditions générales ou particulières d'achat. Le vendeur n'est lié par les engagements qui pourraient être pris par ses employés que sous réserve de confirmation écrite, par une personne dûment habilitée à prendre lesdits engagements au nom et pour le compte du vendeur. Le vendeur se réserve le droit de refuser ou de soumettre à des conditions particulières toute commande portant sur une quantité, une composition ou un conditionnement différent de ses offres standard. Le contrat de vente ne devient parfait qu'après acceptation expresse de la commande par le vendeur, matérialisée par un accusé de réception. Les commandes, une fois acceptées par le vendeur, ne peuvent pas être annulées sans l'accord écrit de celui-ci. En cas d'accord, des frais d'annulation peuvent être appliqués. Le vendeur se réserve la faculté d'apporter aux produits qu'il commercialise toute modification qu'il jugera opportune, même après acceptation des commandes, sans toutefois que les caractéristiques essentielles des produits, puissent s'en trouver affectées.

II. LIVRAISON

La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit à l'acquéreur, soit par avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux du vendeur ou dans tous les autres locaux désignés. La vérification des marchandises par l'acheteur doit être effectuée au moment de leur prise en charge. En cas d'avarie ou de manquant, de réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré, l'acheteur émettra des réserves claires et précises qu'il notifiera dans un délai de trois jours, suivant la date de livraison par écrit auprès du vendeur ou du transporteur. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils sont indiqués en fonction des disponibilités d'approvisionnement. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, ni à retenue, ni à annulation de commandes en cours.

III. RECEPTION

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées au vendeur par LRAR dans les 3 jours de la

réception des marchandises, sous peine de forclusion. Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation des vices et le cas échéant y portera remède. L'acheteur s'abstiendra, sous peine de perdre tout droit à réparation, d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

La fourniture de produits non-conformes ou comportant des vices apparents ne saurait engager la responsabilité du vendeur au-delà du remplacement des produits.

Aucune marchandise ne peut être renvoyée au vendeur sans son accord formel. Dans certains cas, des frais de retour pourront être facturés à l'acheteur.

IV. GARANTIE

Les produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication, à l'exception des vices apparents, à compter de la date de la facture pour la durée stipulée dans la documentation commerciale à jour émanant du vendeur. La preuve du défaut incombe à l'acheteur, auquel il appartiendra de fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés.

V. PRIX

Les produits sont fournis au tarif en vigueur au jour de la commande. Les tarifs sont modifiables à tout moment et sans préavis.

Les prix s'entendent hors taxes départ entrepôt. Tous impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la réglementation française, sont à la charge de l'acheteur.

Les prix sont emballage compris ; pour toute autre demande de la part de l'acheteur, sera facturé en complément.

Les prix peuvent être révisés sous réserve d'une information préalable de 30 jours.

VI. PAIEMENT

Sauf conditions particulières, les factures sont payables à 30 jours NET à compter de la date de livraison. En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre tous les commandes en cours. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie l'intérêt légal. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du vendeur.

Aucun escompte n'est accepté pour paiement anticipé.

VII. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Le vendeur se réserve la propriété des marchandises désignées sur la commande jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal des intérêts. A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur et les acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié l'acheteur.



VIII. TRANSFERT DE PROPRIETE - DE RISQUE

Le transfert des risques sur les produits, même en cas de vente convenue franco, a lieu dès l'expédition des entrepôts du vendeur. Il en résulte notamment que les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur auquel il appartient en cas d'avaries, de perte ou de manquants, de faire toutes réserves ou d'exercer tous recours auprès des transporteurs responsables.

IX. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le Droit Français. En cas de contestation sur leur interprétation ou leur exécution, les Tribunaux du lieu du siège social du vendeur seront seuls compétents, quels que soient le lieu de livraison, le mode de paiement accepté et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

X. ACCEPTATION DE L'ACHETEUR

Les présentes conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptées par l'acheteur qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce de ce fait à se prévaloir de tout document contradictoire et notamment ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Vendeur même s'il en a eu connaissance.

XI. Politique de Protection des Données Personnelles

Dans le cadre de la gestion de ses relations commerciales, **RESPIREX France** est amenée à collecter et traiter certaines données personnelles de ses clients et prospects (nom, prénom, fonction, adresse e-mail et numéros de téléphone professionnels).

Ces données sont collectées exclusivement à des fins d'information sur nos produits, services et événements susceptibles d'intéresser nos interlocuteurs, sur la base de notre intérêt légitime ou du consentement lorsque celui-ci est requis.

Les données sont utilisées uniquement par **RESPIREX France** et ne sont jamais cédées, louées ou transférées à des tiers.

Les données sont conservées pour une durée maximale de **trois (3) ans** à compter du dernier contact émanant du client ou prospect. Elles sont hébergées sur des serveurs sécurisés situés en France.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition concernant ses données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à info@respirex.fr ou en appelant le **02 37 26 36 24**.

Chaque destinataire peut demander à tout moment la cessation des envois d'informations en répondant directement à nos communications électroniques.